



Réunion publique des IRSC

Hiver/Printemps 2015

Instituts de recherche en santé du Canada

Objectifs de la présentation :

- Présenter le nouveau plan stratégique des IRSC – Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé et de l'amélioration des soins
- Tirer au clair certaines rumeurs au sujet du budget des IRSC et des changements aux instituts
- Présenter une mise à jour sur le premier concours pilote du volet Fondation, dont une partie des résultats du sondage préliminaire
- Présenter une mise à jour sur le lancement du volet Projet et du collège des évaluateurs



**Feuille de route pour la recherche :
exploiter l'innovation au profit de la
santé et de l'amélioration des soins**

Quel est le lien entre ce plan stratégique et le précédent?



FEUILLE DE ROUTE POUR LA RECHERCHE :

exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins

Plan stratégique 2014-2015 – 2018-2019

- La nouvelle *Feuille de route pour la recherche* (2014) est une mise à jour du plan stratégique précédent des IRSC (2009-2013).
- Il vise à la fois l'**achèvement** de la transformation prévue dans le premier plan (2009) et la **projection** vers l'avenir.



Achèvement du plan stratégique

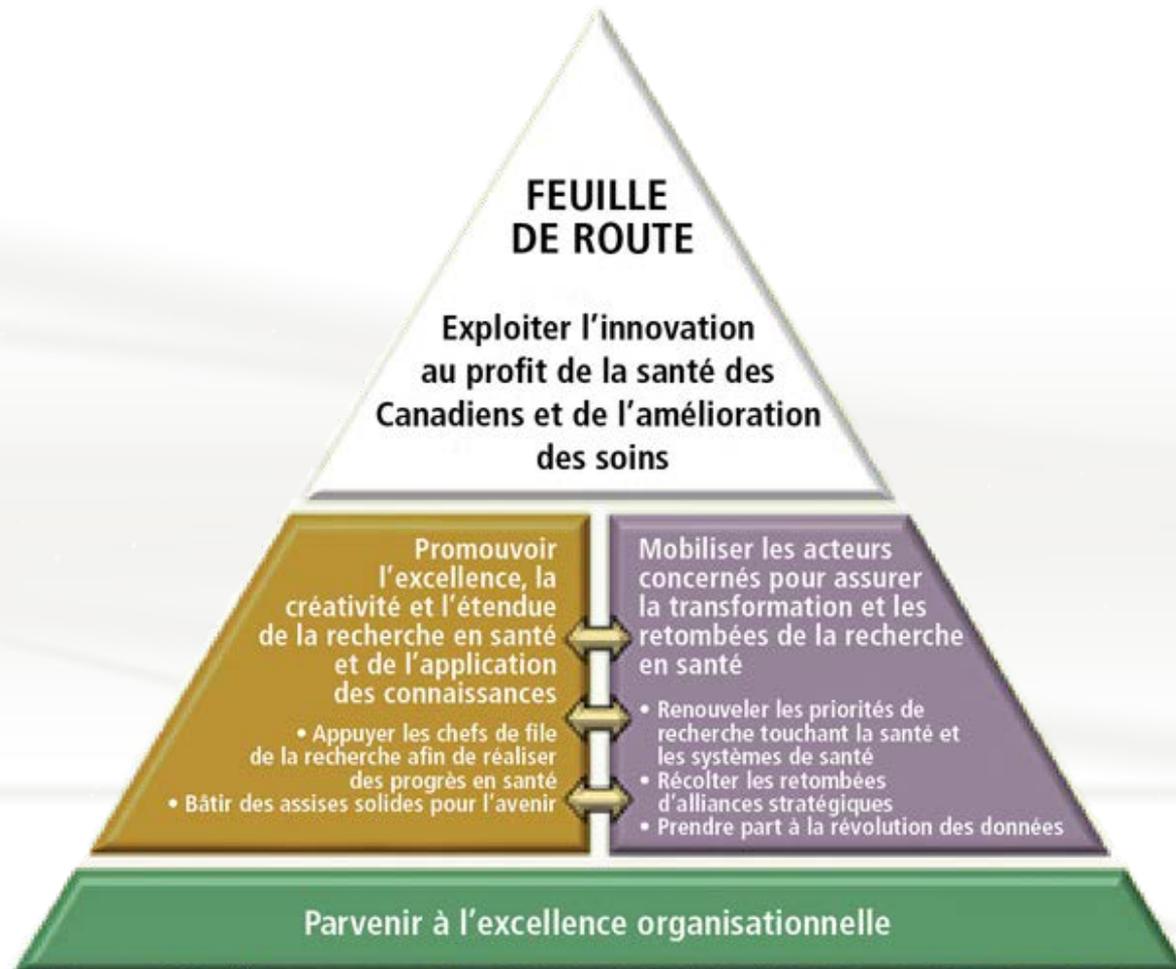
Certaines initiatives et activités actuelles du plan stratégique de 2009 **demeureront** des éléments clés du plan de 2014.

Projection vers l'avenir

Les IRSC devront aussi adopter de **nouvelles** initiatives et activités pour demeurer pertinents et se moderniser.

Quelles sont les orientations stratégiques des IRSC pour les cinq prochaines années?

Les orientations stratégiques de la *Feuille de route pour la recherche* guideront les efforts et les investissements pour faire progresser les connaissances et exploiter l'innovation au profit de la santé et de l'amélioration des soins.



Orientation stratégique no 1

Promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances



- Appuyer les idées et la **recherche libre**, de la découverte à l'application.
- Alléger le fardeau des chercheurs par la mise en œuvre des **volets Fondation et Projet du financement des programmes ouverts**.
- Améliorer l'efficacité, l'uniformité, la fiabilité, l'équité et la viabilité des décisions de l'évaluation par les pairs grâce à des changements aux **processus d'évaluation par les pairs**.
- Assurer la viabilité de l'entreprise de recherche en santé par l'élaboration d'une vision nationale pour préparer les **stagiaires** à des carrières universitaires et non universitaires.

Les IRSC sont déterminés à soutenir la recherche libre.

Orientation stratégique no 2

Mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé



- Maximiser les **effets** de la recherche sur la santé, l'économie et la société au moyen d'investissements ciblés et en partenariat.
- Favoriser la recherche **multidisciplinaire** et augmenter la **capacité** de traiter des questions de recherche complexes.
- **Se concentrer** sur les questions de santé cruciales importantes pour les Canadiens.
- Former des alliances stratégiques avec de nouveaux **partenaires** du secteur de la santé et des autres secteurs.

La réussite de l'innovation en santé passera par des alliances stratégiques.

Quelles sont les priorités renouvelées en recherche priorisée?

Des discussions avec des chercheurs, des partenaires et d'autres intervenants ont permis d'établir une nouvelle liste de priorités.

Amélioration des résultats et de l'expérience des patients grâce à l'innovation en santé

- Accélérer la découverte, le développement et l'évaluation des innovations en santé, ainsi que leur intégration à la pratique afin que les patients puissent recevoir le bon traitement au bon moment.

Santé et bien-être des Autochtones

- Appuyer les objectifs de santé et de bien-être des Autochtones par la direction conjointe de la recherche et l'élaboration de politiques et d'interventions adaptées sur le plan culturel.

Promotion d'un avenir sain par des mesures préventives

- Adopter une approche proactive visant à comprendre les causes de la maladie et à s'y attaquer, ainsi qu'à favoriser le bien-être physique et mental à l'échelle de l'individu, de la population et du système.

Amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques

- Comprendre les maladies chroniques concomitantes et soutenir les solutions intégrées qui permettent aux Canadiens de continuer à participer activement à la société.

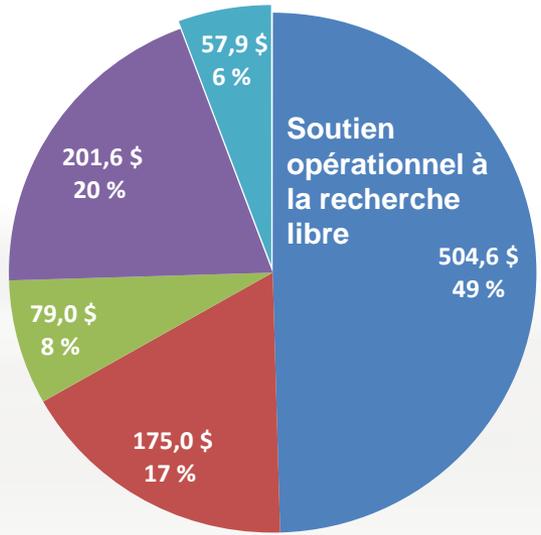


Budget des IRSC et changements aux instituts

Le budget des IRSC a-t-il été coupé de 50 %?

Budget des IRSC 2014-2015 – 1 018,1 M\$

Les investissements récents du gouvernement se sont concentrés sur les programmes des trois conseils pour la formation et les initiatives horizontales.

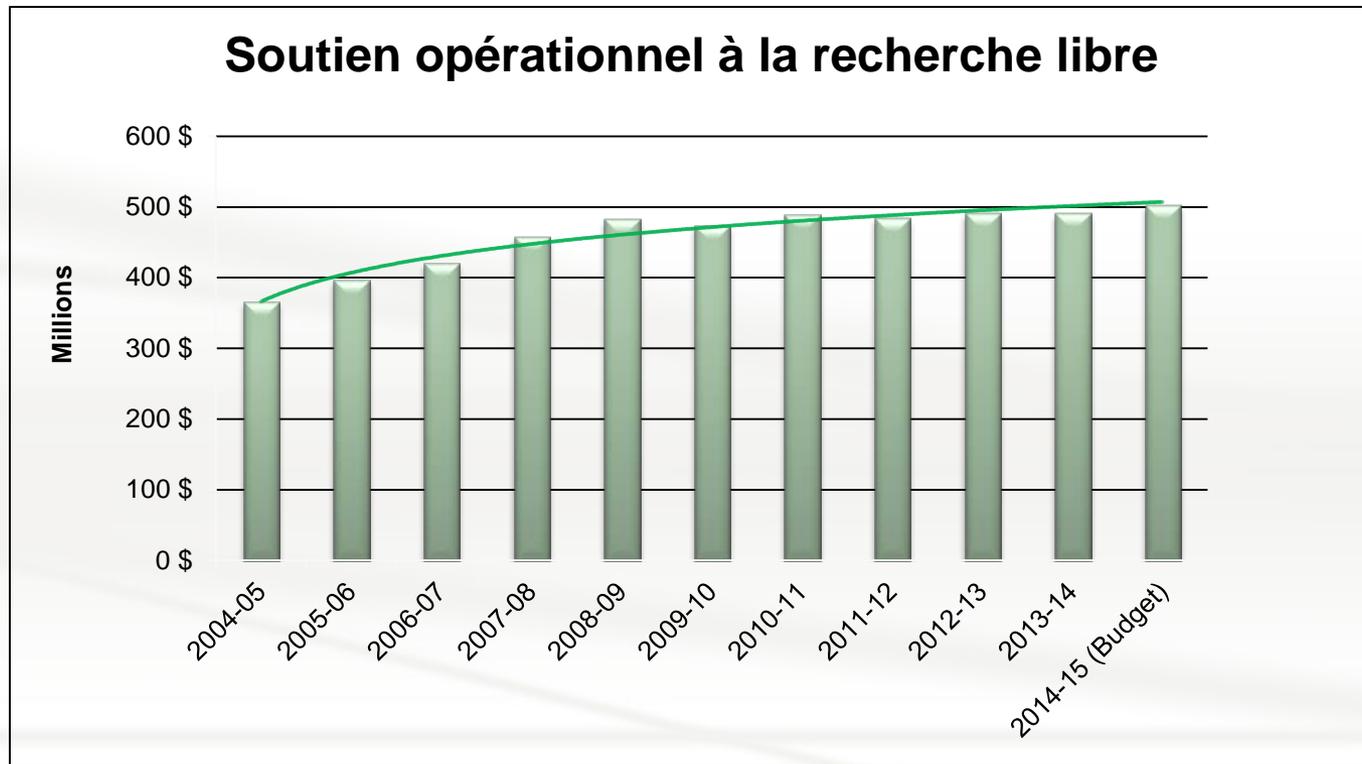


- Soutien opérationnel
- Formation et soutien professionnel
- Initiatives horizontales de recherche en santé
- Initiatives des instituts
- Budget de fonctionnement et RASE

* Budget prévu, comprenant le budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015 et les ajustements du Conseil du Trésor.

Quelle proportion du budget des IRSC est attribuée aux subventions de fonctionnement pour la recherche libre?

- En 2012, le conseil d'administration des IRSC s'est engagé à augmenter l'enveloppe de financement des **programmes de recherche libre de 10 M\$ par année** cumulativement pendant cinq ans, à partir de 2014.



Les chercheurs devront-ils trouver leurs propres partenaires pour avoir accès au financement des IRSC?

- Les chercheurs **n'auront pas à** trouver des partenaires financiers pour le volet Fondation, le volet Projet ou les programmes de bourses.
- Une contrepartie financière pourra être requise pour **certaines des initiatives** de recherche priorisée; la responsabilité du maillage reviendra dans certains cas aux IRSC et dans d'autres aux chercheurs eux-mêmes.

Pourquoi les IRSC apportent-ils des changements aux instituts?

- Le conseil d'administration a maintenant terminé la revue du modèle des instituts requise par la *Loi sur les IRSC* et recommandée par le Comité d'examen international de 2011.
- Les conclusions de cette revue ont entraîné deux principaux changements :
 1. une **restructuration des conseils consultatifs d'institut** (CCI) afin que ceux-ci conseillent plus d'un institut;
 2. une incitation à une plus grande coopération stratégique entre instituts en obligeant ceux-ci à investir la moitié de leur budget dans un **fonds commun de recherche** - connu sous le nom de **Fonds d'accélération du plan stratégique..**
- Ces changements permettront de :
 - donner aux instituts une perspective stratégique plus vaste et plus globale;
 - décloisonner les instituts pour stimuler la collaboration entre instituts et la recherche interdisciplinaire;
 - promouvoir les liens avec les grandes initiatives et plateformes nationales (RCE, CECR, centres de génomique, unités de soutien de la SRAP, etc.);
 - accentuer la distinction entre recherche libre et recherche priorisée, axée sur l'impact.

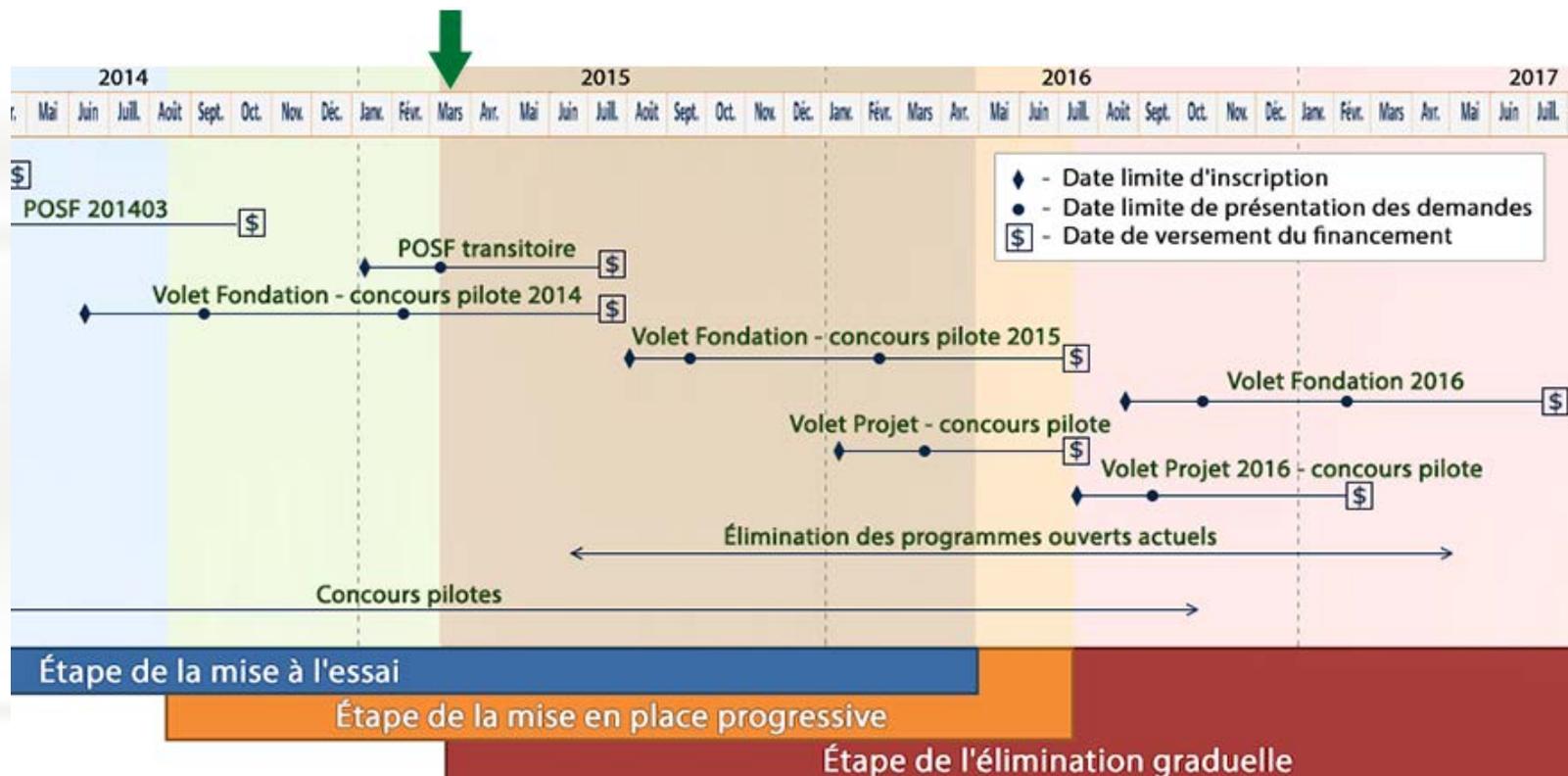
- Les changements aux conseils consultatifs d'institut prendront du temps.
- Des démarches sont en cours avec les présidents des conseils actuels pour construire le nouveau modèle.
- Une fois le nouveau modèle déterminé, il sera largement diffusé.
- D'ici là, les conseils consultatifs existants resteront en place.
- Le Fonds d'accélération du plan stratégique, qui est essentiellement une réattribution des ressources pour mieux soutenir les initiatives phares, sera créé au début du prochain exercice des IRSC (1^{er} avril 2015).



Concours pilote du volet Fondation

Où sommes-nous dans le processus de transition?

- **La transition** vers la nouvelle série de programmes ouverts sera un processus pluriannuel.
- Il sera peut-être nécessaire de **rectifier le tir en cours de route** en fonction des enseignements que nous aurons tirés des résultats des concours pilotes.



Quels changements ont été apportés à la suite des concours pilotes précédents?

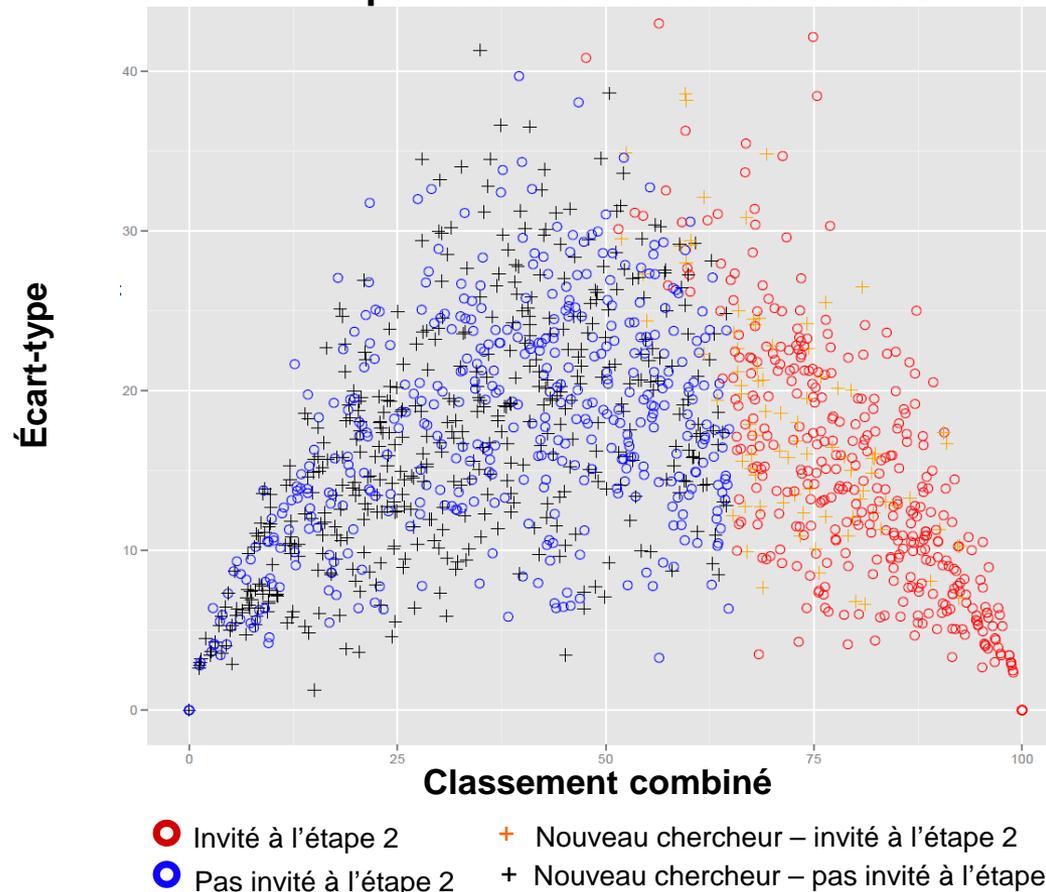
- La mise à l'essai est une partie essentielle du plan de transition.
- Lorsque chaque étude pilote se termine, les résultats sont rendus accessibles pour contribuer à la littérature sur l'évaluation par les pairs et la conception de programmes.
 - Bourses de recherche – terminé (www.cihr-irsc.gc.ca/f/47940.html)
 - Concours pilote de synthèse des connaissances n° 1 – terminé (<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/48940.html>); Concours pilote n° 2 – en cours
 - Partenariats pour l'amélioration du système de santé (PASS) – en cours
 - Des connaissances à la pratique – en cours
- Des améliorations découlant des résultats préliminaires des concours pilotes ont déjà été mises en œuvre :
 - Élaboration d'une **nouvelle échelle de cotation** permettant une distinction plus fine aux niveaux supérieurs.
 - Établissement d'un rôle de **président virtuel/modérateur** pour gérer les ensembles de demandes et veiller à ce que des discussions en ligne soient tenues pour les demandes aux évaluations divergentes.
 - **Documents de formation pour les candidats** plus exhaustifs.
 - **Documents de formation pour les évaluateurs** plus exhaustifs.
 - Améliorations technologiques à RechercheNet pour en **augmenter la convivialité**.

Combien d'évaluateurs ont participé à l'étape 1 du volet Fondation?

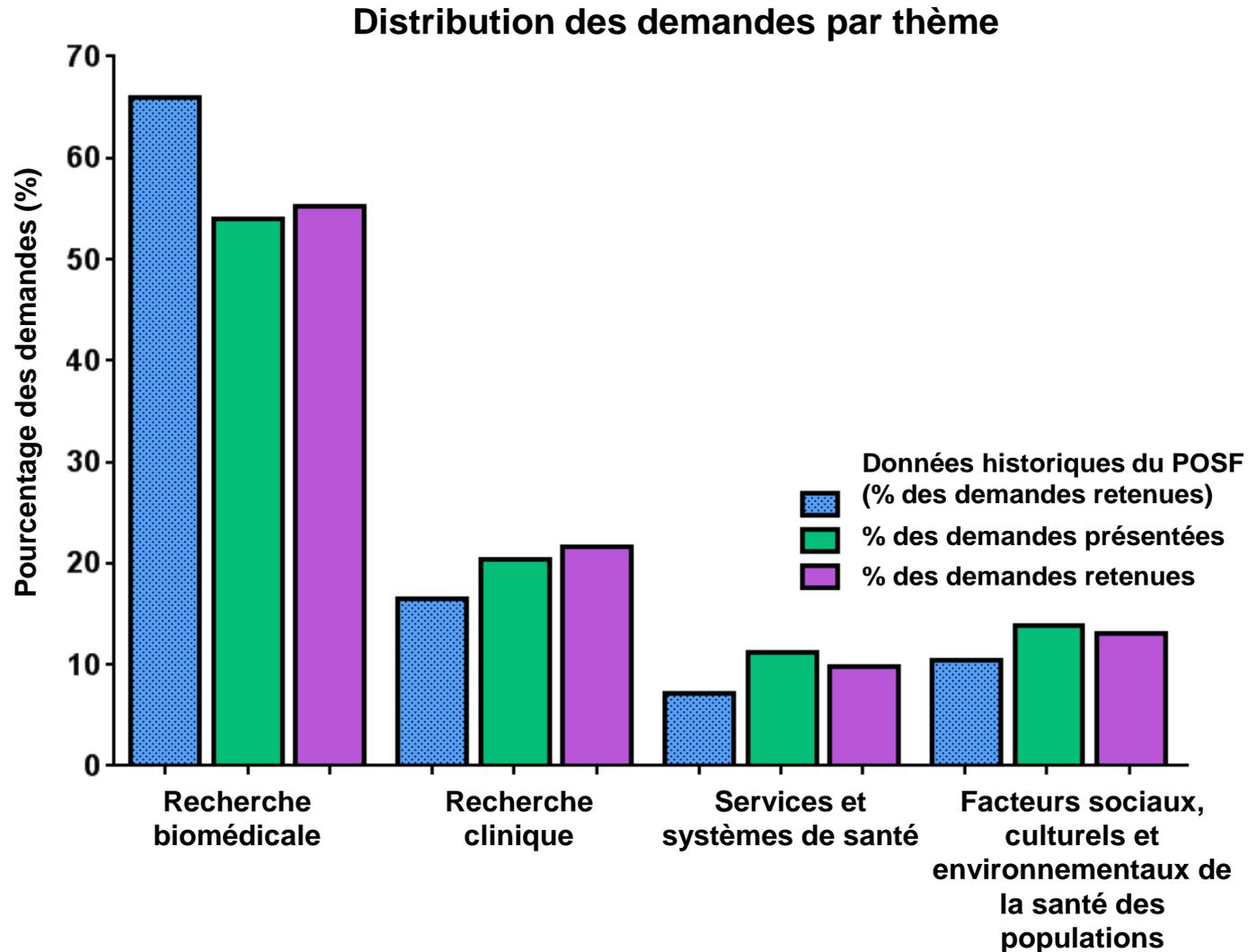
- À l'étape 1, 1 366 demandes ont été évaluées par **443 évaluateurs**.
- Chaque évaluateur s'est vu assigner de 8 à 20 demandes (15 demandes en moyenne). Plus de 98 % des demandes ont été évaluées par 5 évaluateurs.
- Comme l'outil pour appairer les demandes aux évaluateurs n'était pas en place pour le concours pilote, l'assignation s'est faite en suivant un processus manuel laborieux.
- Une solution d'appariement sera mise en place pour les futurs concours pilotes.
- Cela aidera le personnel des IRSC et les présidents virtuels/modérateurs à assigner les demandes aux évaluateurs grâce à la fonctionnalité « d'appariement des concepts ».

- Après analyse des résultats du concours et compte tenu du budget disponible, les IRSC ont **invité 467 candidats (34 %)** à présenter une demande à l'étape 2.
- À cette étape du processus, on prévoit que de 150 à 210 demandes seront financées dans le cadre du premier concours pilote.

Répartition totale des demandes



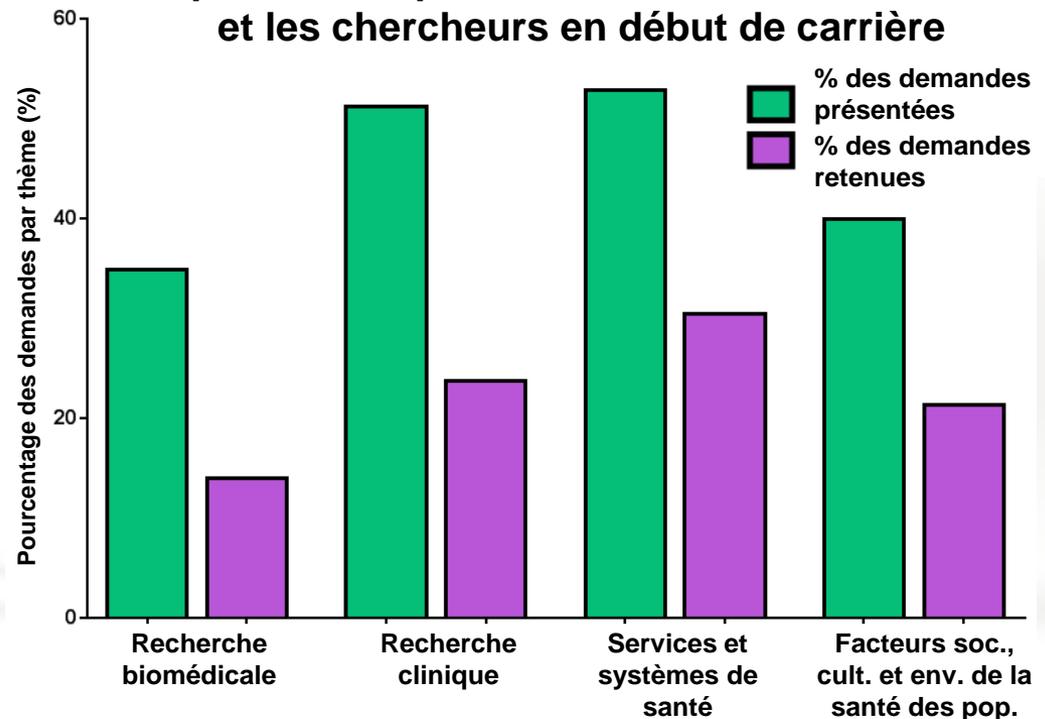
Quelle était la distribution par thème de l'étape 1 du volet Fondation?



Comment les nouveaux chercheurs et les chercheurs en début de carrière s'en sont-ils sortis à l'étape 1 du volet Fondation?

- Plus de demandes de nouveaux chercheurs et de chercheurs en début de carrière ont été reçues pour le premier concours du volet Fondation que ce qui était prévu (40,92 % des demandes).
- Les pairs évaluateurs ont exprimé des doutes sur leur capacité à évaluer les tout nouveaux chercheurs.
- Malgré tout, près de **20 % des demandes** (87 sur 467) passées à l'étape 2 avaient été présentées par de nouveaux chercheurs ou des chercheurs en début de carrière.
- Cette proportion est comparable aux résultats habituels des concours ouverts (~ 15 %).
- Au moins 15 % des subventions du volet Fondation accordées à la fin du processus seront octroyées à de nouveaux chercheurs ou à des chercheurs en début de carrière.

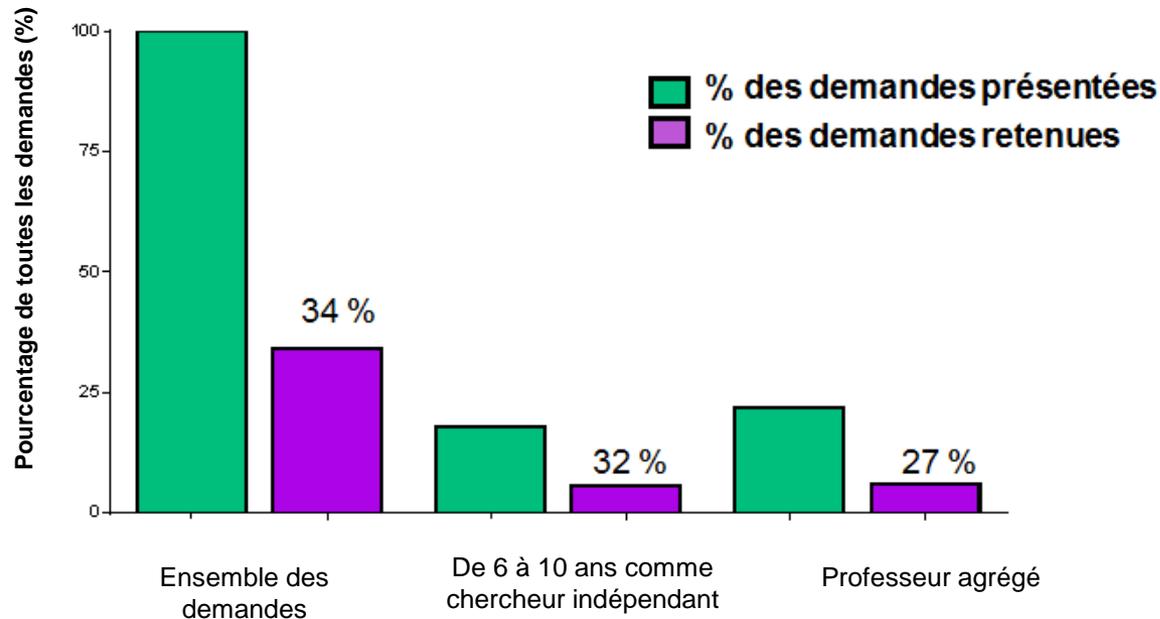
Distribution par thème des demandes présentées par les nouveaux chercheurs et les chercheurs en début de carrière



Comment les chercheurs en milieu de carrière s'en sont-ils sortis à l'étape 1 du volet Fondation?

- Les IRSC n'ont actuellement pas de définition de « chercheur en milieu de carrière ».
- Le système garde toutefois la trace :
 1. des candidats qui sont des chercheurs indépendants depuis 6 à 10 ans (de 61 à 120 mois);
 2. des candidats qui ont indiqué « professeur agrégé » comme poste universitaire actuel.

Distribution des demandes présentées



* Il y a des chevauchements entre les catégories « De 6 à 10 ans comme chercheur indépendant » et « professeur agrégé » dans la figure ci-dessus.

Les candidats et les évaluateurs répondent-ils aux sondages des concours pilotes?

- Les taux de réponse pour le premier concours pilote du volet Fondation étaient exceptionnellement élevés.

Taux de réponse de l'étape 1 du concours pilote du volet Fondation (le 14 janvier 2015)

Rôle du participant	N ^{bre} total d'invités (sondage)	N ^{bre} total de réponses	Taux de réponse au sondage
Candidat	1 366	1 074	78,6 %
Évaluateur à l'étape 1	443	322	72,7 %
Président virtuel	50	40	80 %

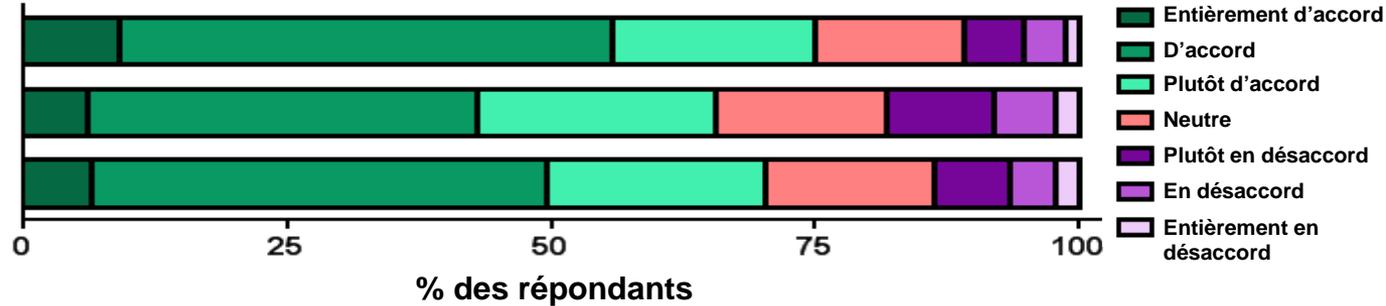
- Les sondages viennent de prendre fin, et les données présentées dans les prochaines diapositives sont **préliminaires**.
- Les résultats présentés ci-après doivent donc être interprétés avec prudence.
- Les résultats complets des concours pilotes seront rendus accessibles une fois l'analyse terminée.

Candidats

* Les données présentées sont des données *préliminaires* recueillies auprès des répondants au sondage qui ont participé à l'étape 1 du premier concours pilote du volet Fondation; une analyse plus approfondie est requise.

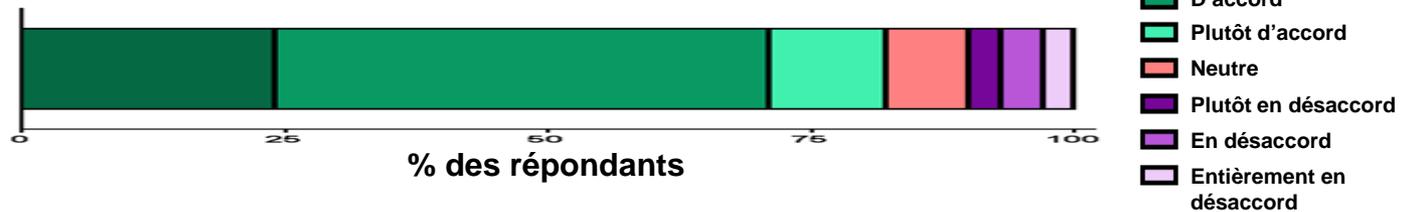
Idées concernant la demande structurée (c.-à-d. une partie pour chaque critère de sélection)

- Le processus de demande structurée est facile à utiliser.
- Le processus de demande structurée est intuitif.
- Les candidats sont satisfaits du processus de demande structurée.



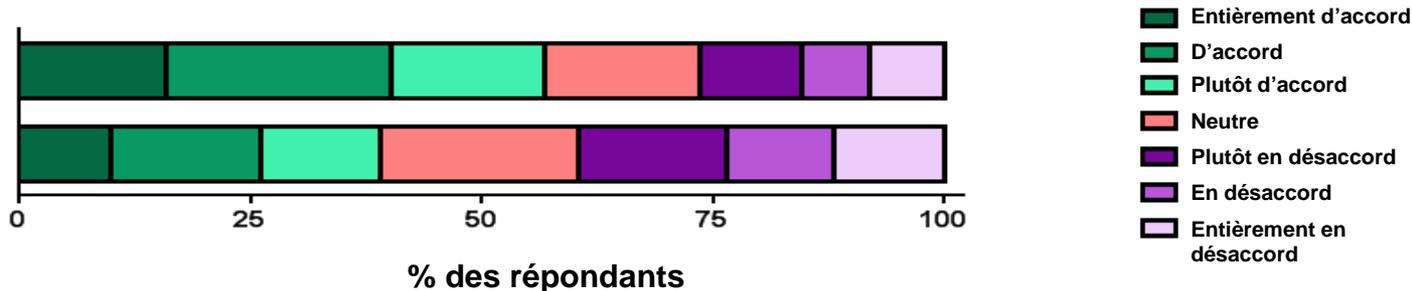
Évaluateurs

La demande structurée a été utile dans le processus d'évaluation.



Comparativement à la dernière fois où vous avez évalué des demandes (de façon non structurée) aux IRSC, le processus d'évaluation structurée :

- a facilité le travail d'évaluation;
- a facilité le retour d'information aux candidats.

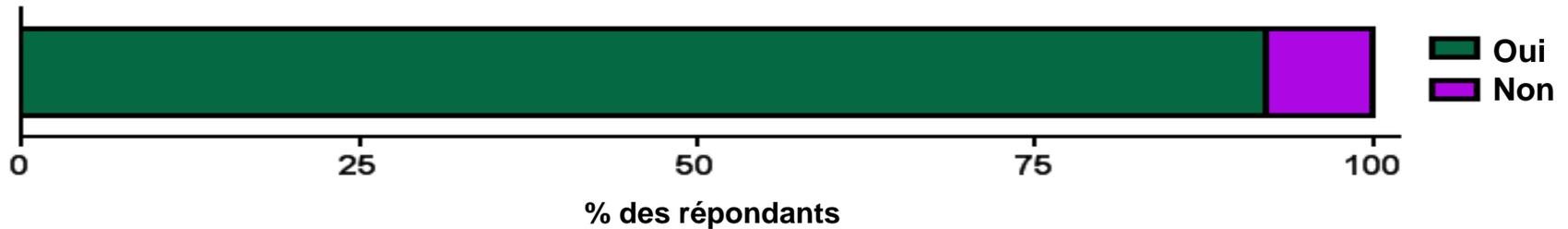


Les évaluateurs sont-ils capables d'appliquer les critères à toutes les étapes de la carrière?

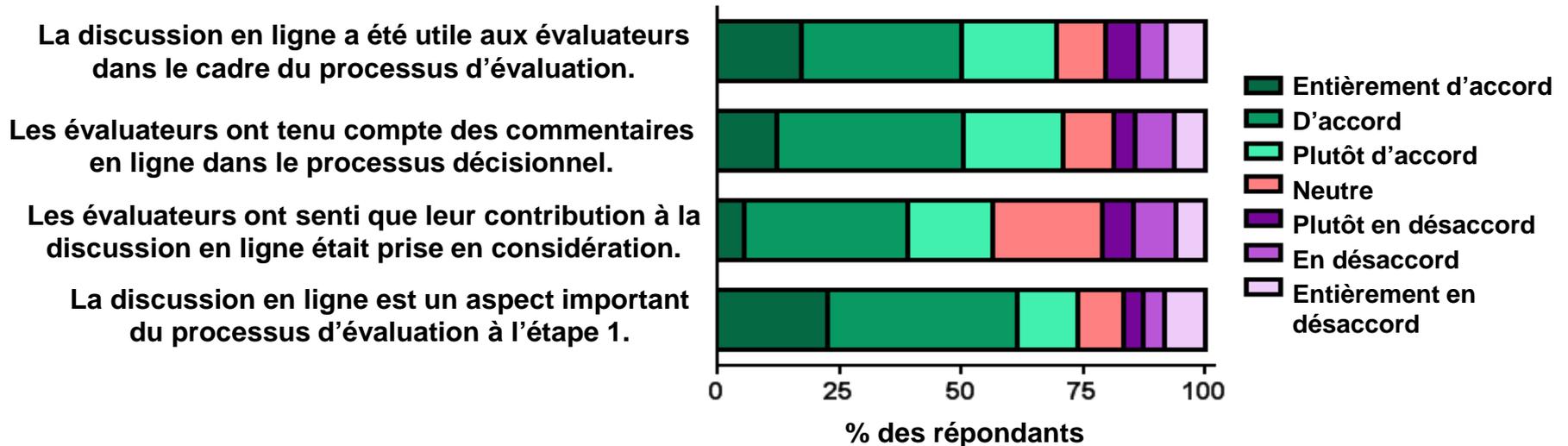
- Les évaluateurs ont reçu un guide d'interprétation des critères de sélection; on leur a ensuite demandé d'appliquer ces critères en fonction de l'étape de la carrière du candidat (www.cihr-irsc.gc.ca/f/48193.html) :
 - leadership;
 - importance des contributions;
 - productivité;
 - vision et direction du programme.
- Les évaluateurs ont indiqué qu'il était difficile d'appliquer les critères de sélection à toutes les étapes de la carrière.
 - Ils ont trouvé le critère du leadership particulièrement difficile à appliquer.
- Nous tenteront de fournir des directives supplémentaires aux évaluateurs pour le prochain concours pilote.

* Les données présentées sont des données préliminaires recueillies auprès des répondants au sondage qui ont participé à l'étape 1 du premier concours pilote du volet Fondation; une analyse plus approfondie est requise.

Les évaluateurs ont-ils participé aux discussions en ligne?



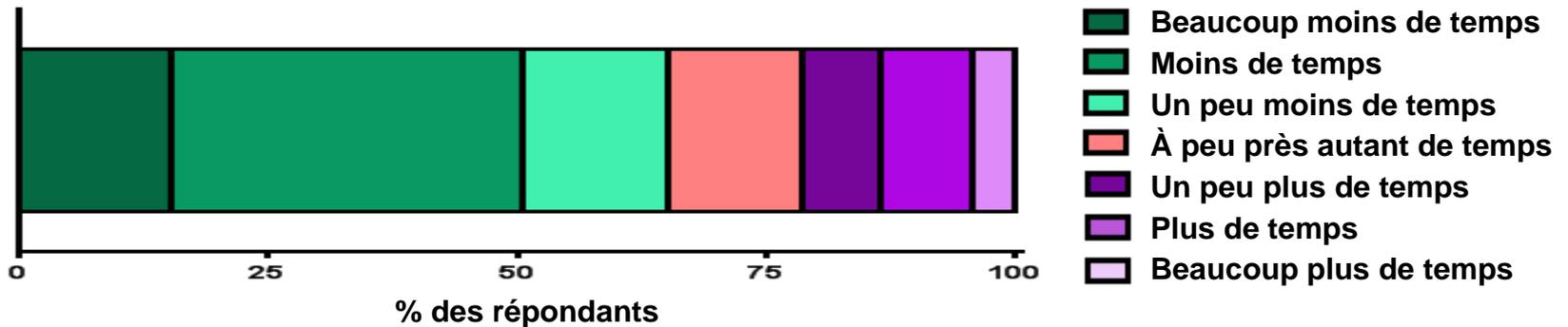
Opinion des évaluateurs par rapport à la discussion en ligne :



Candidats

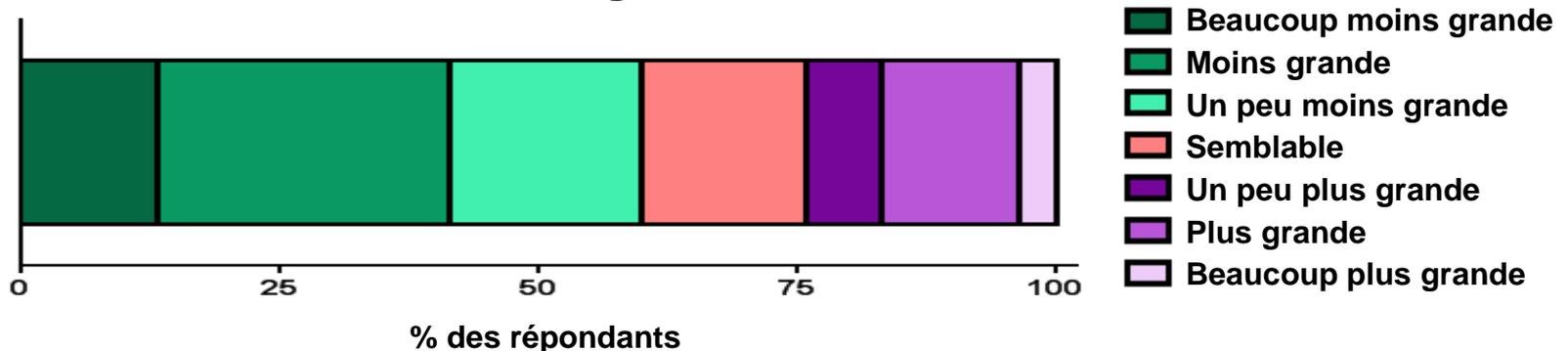
** Les données présentées sont des données préliminaires recueillies auprès des répondants au sondage qui ont participé à l'étape 1 du premier concours pilote du volet Fondation; une analyse plus approfondie est requise.*

- Comparativement à la dernière fois où vous avez présenté une demande aux IRSC, remplir ce formulaire de demande structurée a pris en moyenne :



Évaluateurs

- Comparativement à votre dernière participation comme évaluateur à un concours des IRSC, votre charge de travail était :



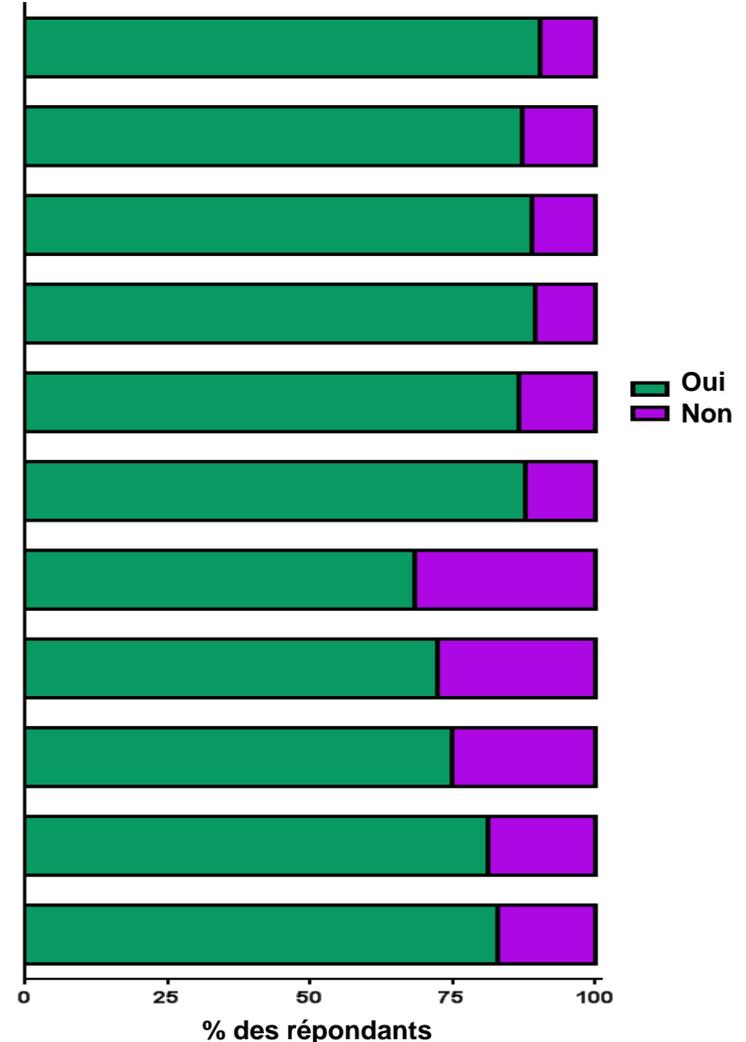
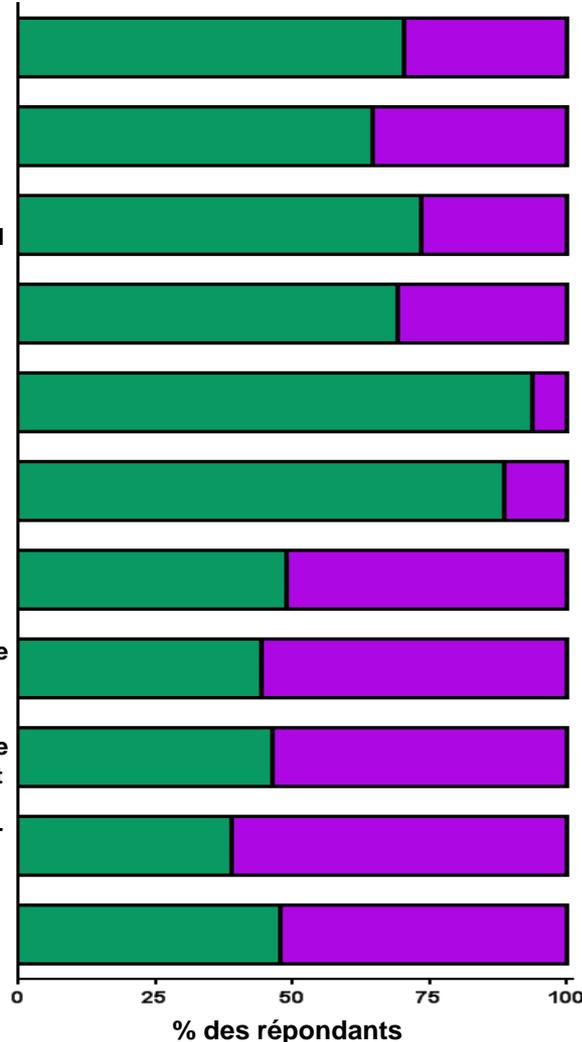
Évaluateurs

* Les données présentées sont des données *préliminaires* recueillies auprès des répondants au sondage qui ont participé à l'étape 1 du premier concours pilote du volet Fondation; une analyse plus approfondie est requise.

Vous êtes-vous servi du document?

Le document a-t-il été utile?

- Volet Fondation 2014
Possibilité de financement
- Volet Fondation 2014
Critères d'admissibilité
- Volet Fondation 2014
Présentation d'une demande à l'étape 1
- Volet Fondation 2014
Exigences relatives à la demande à l'étape 1
- Volet Fondation 2014
Guide d'interprétation des critères de sélection
- Volet Fondation 2014
Guide d'évaluation par les pairs
- Volet Fondation 2014
Définitions des rôles
- Réforme des programmes ouverts et de l'évaluation par les pairs : concours pilotes du volet Fondation
- Réforme des programmes ouverts et de l'évaluation par les pairs : questions et réponses
- Exigences relatives au CV du directeur de programme pour le volet Fondation
- CV du volet Fondation de l'étape 1 : Guide de consultation rapide



Quand les décisions relatives au financement seront-elles prises pour le volet Fondation de 2014?

- Les décisions pour le premier concours pilote du volet Fondation seront prises en juillet 2015.
- Voici l'échéancier du concours pilote du volet Fondation de 2014 :

Date limite d'inscription	23 juin 2014
Date limite de présentation des demandes – étape 1	15 septembre 2014
Avis de décision anticipé – étape 1	1 ^{er} décembre 2014
Date limite de présentation des demandes – étape 2	5 février 2015
Avis de décision anticipé – étape 2	15 mai 2015
Avis de décision anticipé – étape 3	15 juillet 2015
Date du début du financement	1 ^{er} juillet 2015



Volet Projet

Quand le volet Projet sera-t-il lancé?

- L'annonce du concours pilote du volet Projet 2016 sera affichée en mars 2015 pour donner au milieu le temps de se préparer.
- Dates à retenir :

Date limite d'inscription	18 janvier 2016
Date limite de présentation des demandes	1 ^{er} mars 2016
Préavis de décision (étape 1 de l'évaluation)	16 mai 2016
Avis de décision final	15 juillet 2016
Date du début du financement	1 ^{er} juillet 2016

Le volet Projet a pour but de faire valoir les idées les plus susceptibles de permettre des avancées importantes.

Quel est le plan pour intégrer les programmes ouverts existants?

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, plusieurs programmes ouverts existants seront intégrés.
- Les IRSC ont mis les nouveaux éléments conceptuels du volet Projet à l'essai dans bon nombre de ces programmes pour s'assurer que la nouvelle conception s'y applique bien.
- Comme le concours pilote a eu des résultats positifs, ces programmes seront intégrés aux nouveaux volets de financement des programmes ouverts. Voici les dates limites de présentation des demandes anticipées pour le concours final de chacun de ces programmes :

Programme ouvert existant	Date de lancement du concours	Date limite de présentation des demandes anticipée
Programme ouvert de subventions de fonctionnement	Novembre 2013	Mars 2015*
Partenariats pour l'amélioration du système de santé	Juin 2015	Octobre 2015
Synthèse des connaissances	Juin 2015	Janvier 2016
Des connaissances à la pratique	Juin 2015	Octobre 2015
Démonstration des principes : phases I et II	Juin 2015	Septembre 2015
Programme de recherche en collaboration avec l'industrie	Juin 2015	Septembre 2015
Bourses salariales de nouveau chercheur	Juillet 2015	Décembre 2015

* Réel

- Pour assurer une transition en douceur, des **seuils minimaux** seront établis pour les demandes en partenariat ou en application des connaissances intégrées au volet Projet, et pour les nouveaux chercheurs et les chercheurs en début de carrière au volet Fondation.



Collège des évaluateurs

Quand le recrutement du collège commencera-t-il?

- Les IRSC commenceront graduellement à recruter les membres du collège dans les prochains mois.
- Les premières cohortes seront constituées d'évaluateurs actuels et récemment actifs.
- Les évaluateurs devront accepter un ensemble de modalités et de conditions et valider un profil d'expertise.
- En parallèle, plusieurs approches de recrutement ciblées seront développées pour combler les lacunes d'expertise.
- Si vous souhaitez devenir membre du collège des évaluateurs, communiquez avec le bureau de recherche de votre établissement.
- Les IRSC travailleront avec les établissements pour repérer des membres potentiels du collège.



Qui aide les IRSC à construire le collège?

- Un groupe consultatif intérimaire a été établi afin de :
 - nous aider à mieux définir le concept de collège;
 - jouer le rôle de champions pour le collège et établir sa crédibilité;
 - contribuer à définir la structure du collège;
 - donner leur avis et des conseils sur les principaux éléments du collège, et établir des cibles à court terme.
- Des hauts dirigeants seront aussi recrutés dans divers milieux de recherche pour faire office de **responsables des noyaux d'expertise** dans le collège. Un processus de déclaration d'intérêt sera lancé dans les prochains mois.
- Des partenaires clés jouent aussi un rôle dans l'élaboration des principaux éléments du collège.

Membres du groupe consultatif du collège :

- Gerry Wright, Université McMaster (président)
- Brett Finlay, Université de la Colombie-Britannique (président précédent – en congé sabbatique)
- Ivy Bourgeault, Université d'Ottawa
- Andreas Laupacis, Hôpital St. Michael
- Martin Schechter, Université de la Colombie-Britannique

